

**COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**

**DELIBERATION : 2025-005**

**Code matière : 7.5.2**

**COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**

**Département de l'Aveyron**

**Arrondissement de Millau**

**Canton de Saint-Affrique**

Nombre de Conseillers en exercice : 13

de Présents : 13

de Votants : 13

Vote : Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

**Extrait du Registre  
Des délibérations du Conseil Municipal  
Séance du Jeudi 23 Janvier 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois janvier à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Secrétaire de séance : M. Loïc MARAVAL

**OBJET : AUTORISATION VERSEMENT ACOMPTE SUBVENTION AFR  
Autorisation (Association Familles Rurales) AVANT LE VOTE DU BUDGET 2025.**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une convention de partenariat avec l'association familles rurales de Vabres l'Abbaye va être signée en 2025 pour une durée de 1an, dans le cadre de l'accueil périscolaire. Dans cette convention, il a été convenu que la commune de Vabres l'Abbaye verse une subvention annuelle de 38 441€

Un acompte de 70% de la subvention annuelle doit être effectuée début d'année, afin de permettre à l'AFR de faire face à leurs dépenses Pour cela, M. le Maire propose au conseil municipal de verser un acompte de 26 908.70€ avant le vote du budget primitif 2025.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte pour l'exercice 2025, le versement d'un acompte sur subvention pour un montant de 26 908.70euros.
- Cette autorisation de crédit sera reprise dans le cadre du budget primitif 2025, chapitre 65, article 65748.

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire

